



DECISION N ° 02/P/SPS/2024

Portant Nomination du Directeur Général du Stade Petit Sory

Le Président

Vu le Nouvel Organigramme

Vu les Nécessités de Service

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur Ibrahima Kalil TOURE, est nommé *Directeur Général du Stade Petit Sory*.

Article 2 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature sera publiée partout où besoin sera.

Conakry, le 26 Mars 2024

Kerfalla CAMARA
Le Président



Ampliation :

P..... 1
DG..... 1
DA..... 2
DTI 1
DFC..... 1
RVA 1
Int..... 1
Aff 1/9



DECISION N° 03/P/SPS/2024

Portant Nomination d'un Directeur Administratif

Le Président

Vu le Nouvel Organigramme

Vu les Nécessités de Service

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed Tawel CAMARA, précédemment Administrateur du Stade, est nommé *Directeur Administratif du Stade Petit Sory*.

Article 2 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature sera publiée partout où besoin sera.

Conakry, le 26 Mars 2024

Kerfalla CAMARA
Le Président

Ampliation :

P..... 1
DG..... 1
DA..... 2
DTI 1
DFC..... 1
RVA 1
Int..... 1
Aff 1/9



DECISION N° 04/P/SPS/2024

Portant Nomination du Directeur Technique et Infrastructures

Le Président

Vu le Nouvel Organigramme

Vu les Nécessités de Service

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur Moussa Sidy TRAORE, est nommé *Directeur Technique et Infrastructures du Stade Petit Sory*.

Article 2 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature sera publiée partout où besoin sera.

Conakry, le 26 Mars 2024

Kerfalla CAMARA
Le Président

Ampliation :

P..... 1
DG..... 1
DA..... 2
DTI 1
DFC..... 1
RVA 1
Int 1
Aff 1/9



DECISION N° 05/P/SPS/2024

Portant Nomination du Directeur Financier et Comptable

Le Président

Vu le Nouvel Organigramme

Vu les Nécessités de Service

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed Kassim KABA, cumulativement à ses fonctions, est nommé *Directeur Financier et Comptable du Stade Petit Sory*.

Article 2 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature sera publiée partout où besoin sera.

Conakry, le 26 Mars 2024

Kerfalla CAMARA
Le Président

Ampliation :

P..... 1
DG..... 1
DA..... 1
DTI 1
DFC..... 1
RVA 1
Int..... 1
Aff 1/9



DECISION N° 01/P/SPS/2024

*Portant Création de Trois Nouvelles Directions au sein du Stade
Petit Sory*

Le Président

Vu le Nouvel Organigramme

Vu les Nécessités de Service

DECIDE

Article 1^{er} : Dans le cadre de notre engagement continu à améliorer l'efficacité opérationnelle et à renforcer notre capacité à répondre aux défis futurs, une restructuration du Complexe Petit Sory a été décidée. En cette faveur, il y est créé trois (03) nouvelles directions à savoir :

- *Une Direction Technique et Infrastructure ;*
- *Une Direction Administrative ;*
- *Une Direction Financière et Comptable*

Article 2 : La présente Décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera publiée partout où besoin sera.

Conakry, le 26 Mars 2024

Kerfalla CAMARA
Le Président

Ampliation :

P..... 1
DG..... 1
DA..... 2
DTI 1
DFC..... 1
RVA 1
Int 1
Aff 1/9

